

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre, à vingt-heure et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PETORIN, Maire.

Présent(s) : Patrick **PETORIN**, Alain **GUILBOT**, Muriel **LIMOGES**, Vincent **LICOINE-GELIBERT**, Christian **RAYMOND**, Pascal **TALLON**, Nicolas **LIMOGES**, Karine **BOIZUMEAU**, Sandrine **RICHARD**

Excusé :

Absents : Victor **FOUET**, Julien **FREJOU**

Secrétaire de séance : Sandrine **RICHARD**

Monsieur Le Maire accueille les conseillers présents, puis il ouvre la séance. Le précédent compte-rendu du treize novembre est adopté. **Madame RICHARD Sandrine** est nommée secrétaire de séance.

1- Demande de subvention du foyer du collège Léo DESAIVRE

Délib 2023-12-11 -- 041

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le renouvellement de la demande de subvention du foyer coopérative du Collège Léo DESAIVRE de CHAMPDENIERS. Il précise que la subvention s'élève à 22€ par élève de PAMPLIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** des membres présents et **autorise** Monsieur Le Maire à intégrer le montant dans le budget 2024.

2- Renouvellement du contrat de la secrétaire

Délib 2023-12-11 -- 042

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de Mme DIONNET s'arrête le 31 décembre 2023 et propose de le reconduire pour une durée de 6 mois, comme suit :

- Jours de travail :
 - ❖ Mardi et Vendredi de 9h à 16h30 avec une 1/2h de coupure déjeuner
 - ❖ Mercredi de 13h30 à 16h30

- Ouverture Mairie :
 - ❖ Mardi et Vendredi de 9h30 à 12h
 - ❖ Sur RDV les après-midis du Mardi et Vendredi
 - ❖ Mercredi de 14h à 16h

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** des membres présents.

3- Carte cadeau

Délib 2023-12-11 -- 043

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir une carte cadeau aux deux agents, soit la secrétaire Mme DIONNET et l'agent technique territoriale M. ALBERT, d'une valeur de 100.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** des membres présents.

4- Vœux du Maire

Monsieur Le Maire annonce au Conseil Municipal que la date des vœux se fera le 03 février 2024 à 16h

5- Questions diverses

- Dégât Matériel : Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le sinistre du 31/10/2022 sur du mobilier urbain a été remboursé à hauteur de 901.20 €, soit l'intégralité des dépenses effectuées pour la remise en état.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-deux heures.

Le Président

M. PETORIN

Le secrétaire

Mme RICHARD

Prochaine réunion le : **Lundi 8 janvier 2023**

DELIVERATION DU MOIS DE NOVEMBRE

N° DELIBERATION	DESIGNATION	ACCEPTE / REFUS
2023-12-11 – 041	Demande de subvention	ACCEPTER
2023-12-11 – 042	Renouvellement du contrat de la secrétaire	ACCEPTER
2023-12-11 -- 043	Carte cadeau aux 2 agents	ACCEPTER